



Le Maire

MAIRIE de LA SALLE LES ALPES

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 décembre 2014 à 20h00 (Séance publique)

La séance est ouverte sous la présidence de M. Alain FARDELLA, Maire.

Étaient présents :

Claudine FINE, Gilles PERLI, Christine VALLA, Emeric SALLE, adjoints,

Henri CROSASSO, Nicole DHENIN, Paul FIGVED,
Josette PETER, Philippe RIBUOT, Jean Paul SALLE, Emile FORM

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Dominique BRACHET ayant donné pouvoir à Emeric SALLE
Dominique GALLETTI ayant donné pouvoir à Claudine FINE
Philippe MICHELON ayant donné pouvoir à Alain FARDELLA

M. Paul FIGVED a été élu Secrétaire.

Le CASA et le Dauphiné libéré sont présents dans la salle.

La séance est ouverte à 20H00. Elle a été précédée par un Conseil Municipal privé auquel avaient pris part tous les membres du Conseil présents ; réunion au cours de laquelle ont été présentés et préparés les projets de délibération inscrits à l'ordre du jour.

Affaires financières

1) Commune : tarifs 2015.

Le Conseil Municipal arrête les tarifs « Commune » applicables au 1^{er} janvier 2015.

ADOpte A L'UNANIMITE

2) Interventions des services techniques : tarifs 2015.

Le Conseil Municipal précise que les tarifs arrêtés le 26/12/2012, révisés, s'appliquent à compter du 1^{er} janvier 2015 à l'ensemble des interventions des services techniques.

ADOpte A L'UNANIMITE

3) Location salles communales et matériels : tarifs 2015.

Le Conseil Municipal arrête les tarifs de location de salles communales et matériels à compter du 1^{er} janvier 2015.

ADOpte A L'UNANIMITE

4) Centre de loisirs sans hébergement : tarifs 2015.

Le Conseil Municipal arrête les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2015.

ADOpte A L'UNANIMITE

5) Logements communaux et autres locaux : tarifs.

Le Conseil Municipal arrête les tarifs des loyers et précise que ces montants feront l'objet annuellement d'une révision par l'application du nouvel indice de révision des baux d'habitation publié par l'INSEE.

ADOpte A L'UNANIMITE



Serre Chevalier Vallée
du Lautaret à Briançon

Code Postal 05240 - Tél. 04.92.25.54.00 - Télécopieur 04.92.24.74.13
email : secretariatgeneral@lasallealpes.fr



- 6) **Piscine municipale : tarifs.**
Le Conseil Municipal arrête les tarifs « piscine » à compter de ce jour.
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
- 7) **Régie de recettes piscine : mise à jour.**
Le Conseil Municipal étend la régie de recettes « piscine municipale » à la vente de maillots de bains et fixe le montant du fond de caisse à 200 €.
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
- 8) **Budget « Commune » : décision modificative n°2.**
Le Conseil Municipal accepte la modification du budget 2014 « Commune ».
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
- 9) **DETR 2015 : Travaux réseau d'eau potable.**
Dans le cadre de la réfection du réseau d'eau potable, Chemin de la Digue et secteur du Sporting, il est possible de solliciter l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement de Territoires Ruraux (DETR) pour l'année 2015 à hauteur de 40% pour un montant de travaux de 178 130 € HT.
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
- 10) **Aménagement rue de la Guisane : demande de subventions.**
Le Conseil Municipal accepte les travaux d'aménagement rue de la Guisane et arrête le plan de financement pour un montant de travaux de 2 231 150 € HT.
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
- 11) **OTISC : approbation Budget Primitif.**
Le Conseil Municipal accepte le budget prévisionnel 2015 de l'Office Intercommunal de Serre Chevalier.
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
- 12) **Chapelle Mont Carmel : signature d'une convention avec le CPIE.**
Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec le « CPIE Haute Durance » pour un montant de 6 000 € et précise que la dépense est inscrite au budget « Commune » article 21318 opération 188 « édifices culturels ».
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
- 13) **Facturation eau potable.**
Le Conseil Municipal arrête à compter du 1^{er} janvier 2015 les nouveaux tarifs.
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Urbanisme

- 14) **Déclassement et aliénation du domaine public place de l'Aravet.**
Le Conseil Municipal accepte le déclassement des 67 m² de domaine public situés dans l'emprise du Rock Noir et accepte la proposition de M. Didier RIVIERE représentant de la SCI Mas de la Fouque pour une acquisition à 10 000 €.
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
- 15) **Déclassement du domaine public d'une bande de 4 mètres place de l'Aravet.**
Le Conseil Municipal accepte le déclassement d'une bande de 4 mètres du domaine public dans le domaine privé.
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Secrétariat Général

- 16) **Modification des statuts du SIVM de Serre Chevalier.**
Le Conseil Municipal accepte la modification de l'article 5 des statuts du SIVM qui fixe le siège social du syndicat en mairie de Saint Chaffrey.
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

17) Tarifs skis de fond 2014/2015

Le Conseil municipal entérine les tarifs redevance skis de fond pour la saison 2014/2015.

ADOPTE A L'UNANIMITE

18) Tarifs secours sur pistes saison 2014/2015.

Le Conseil Municipal approuve les tarifs secours sur pistes pour la saison 2014/2015 et autorise le maire à signer les conventions à intervenir avec les ambulances Delta Treize et le Secours Aérien Français.

ADOPTE A L'UNANIMITE

19) Coupe affouagère : prorogation coupe affouagère 2012.

Le Conseil Municipal clôture l'affouage de la parcelle 9, au 6 décembre 2014 et proroge l'affouage de la parcelle 10, au 15 novembre 2015.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Personnel

20) Augmentation du temps de travail de deux adjoints techniques de 2^{ème} classe.

Considérant l'ouverture de la nouvelle piscine à compter du 13 décembre 2014, le Conseil Municipal fixe le temps de travail annualisé des deux adjoints techniques de 2^{ème} classe à 23 heures par semaine à compter du 13 décembre 2014.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Information - Questions diverses

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION.

- Il est établi un contrat de gérance pour l'exploitation saisonnière de la patinoire municipale avec la société « Montagne à la carte » pour les saisons 2015-2016 et 2016-2017 à compter du 15 novembre 2015.
- Il est établie une convention de location entre la Commune de La Salle les Alpes et M. Michel MAITRE concernant un emplacement situé sur les parcelles n°309 et n°310, section AP contiguë au plan d'eau du Pontillas pour l'exploitation des trampolines. Loyer 500 € par an (révisable annuellement).
- Signature d'un bail pour la location d'un appartement situé au « Sporting » entre la Commune et M. Paul MESSOU dans lequel sont définies les conditions de la location. Loyer mensuel 300 €.
- Il est établie une convention pour la mise à disposition à l'association « Serre Chevalier Anim' enfants » représentée par Mme Nathalie FORM de 2 salles situées au 1^{er} étage du Centre Olympique de Serre Chevalier pour la saison 2014/2015. Loyer 1 500 € pour toute la durée d'occupation.
- Le véhicule Renault Trafic immatriculé 3941 KT 05 est vendu à M.HOVAHNISSIAN ARA pour un montant de 3 500 €.

FIN DE LA SEANCE A 21H15

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire donne la parole au public.

Le fonctionnement des navettes est débattu entre M. Jacques DEMOULIN et M. le Maire.

De son côté M. le Maire évoque le courrier adressé à M. le Préfet par M. Jacques DEMOULIN en tant que Président de Guisane Ouverte relatif à la création d'une voie verte par lequel M. DEMOULIN porte un jugement sur l'endettement de la Commune. M. le Maire dément ces accusations et M. DEMOULIN a dû apporter un rectificatif.

Mme Odile FINE fait part aux membres du Conseil Municipal du souhait d'une partie de la population de voir se développer des activités à la piscine (aquagym, aquabiking...).

Elle rappelle également le remplacement des vitrages du panneau d'affichage à Moulin Baron (commandé, en attente de livraison) et de l'abri bus à Pré Long (Conseil Général saisi).

Le Maire
Alain FARDELI

